

Commune de Donzenac

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
n°0027-11/2022
SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2022

L'An deux mil vingt-deux, le dix-neuf novembre, à neuf heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Donzenac, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Donzenac, sous la présidence de Monsieur Yves LAPORTE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 novembre 2022

Nombre de conseillers municipaux : - en exercice : Vingt-trois
- présents : Dix-huit
- votants : Vingt

Présents : LAPORTE Yves - VALADAS Yolande - CHEVREUIL Jean-François - DUTOIT Pauline - SICARD François - CONJAT Annette - REPARAT Fabrice - DUMAS Michelle - FANTOU Joël - CHANTALAT-DOULCET Annabelle - FRONTY Alain - O'CARROLL Ciara - BURGEVIN François - FARIGOULE Claire - MONTEIL Michel - DUFOUR - LARIDAN Nicoletta - CANOU Daniel - BESANGER Louis

Absent(s) excusé(s) : LAROZE Thierry - CRUNELLE-ROCHE Pascale - POUCH Laurent - GRIFFON Evelyne - DEYZAC Rozalia

Pouvoirs : de GRIFFON Evelyne à LAPORTE Yves, de DEYZAC Rozalia à CHEVREUIL Jean-François

Secrétaire : MONTEIL Michel

Demande d'aliénation d'un chemin rural

Vu la demande présentée par Mme et M. Delpy concernant l'aliénation à leur profit du chemin rural menant à leur propriété sise 160 impasse des Fougères, aux Saulières ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** le lancement d'une enquête publique ;
- **AUTORISE** le maire à signer tous documents et lui donne tous pouvoirs nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Vu pour extrait certifié conforme
Donzenac, le 19 novembre 2022

Le Maire,
Yves Laporte,

